

Des « zones de mouillage léger » installées

Cannes avait déjà opté pour cette solution près de l'île Sainte-Marguerite. Une ZMEL a ainsi été installée l'été dernier. D'autres communes ont également fait la demande auprès des services de l'État : Théoule-sur-Mer et Antibes. Les projets devraient voir le jour en 2023.

Au-delà de l'aspect écologique, Villefranche-sur-Mer était également confrontée depuis plusieurs années à une plaisance permanente non réglementée. À chaque coup de mer, des bateaux mal entretenus étaient laissés à l'abandon dans la rade par leurs propriétaires. Une image peu glorieuse pour la commune.

« C'était devenu, parfois, une zone de parking sauvage. Il fallait casser cette spirale infernale, reconnaît Mathieu Eyrard, directeur adjoint de la DDTM, délégué à la mer et au littoral. Il a donc fallu procéder, dans un premier temps, à un nettoyage des fonds marins de la baie. Cette ZMEL présentera plusieurs avantages pour les plaisanciers : ils auront accès à un mouillage plus sécurisé, avec un moindre risque de collisions. Des patrouilles de police seront aussi plus régulières. Et les plaisanciers auront accès à davantage de services, comme le ramassage des ordures, par exemple ».

Selon la nature des fonds, l'amarrage se fera par l'intermédiaire de corps-morts béton pour les fonds vaseux, ou d'ancrages écologiques sur les zones d'herbiers de posidonies.

Préserver les herbiers de posidonies

Car il s'agit via ces « bouées écologiques » de protéger ces herbiers dont on connaît aujourd'hui l'importance sur le plan environnemental. Les posidonies permettent de purifier l'eau, elles piègent le carbone et servent de nurserie à de nombreuses espèces animales. Ces plantes aquatiques permettent en outre de lutter contre l'érosion du littoral. La posidonie est une plante à fleur qui perd ses feuilles. Lorsqu'elles s'entassent sur les plages, elles empêchent alors l'érosion du sable par les vagues. Il a donc fallu trouver des solutions pour les préserver, d'autant que leur croissance est extrêmement lente : un mètre par siècle seulement...

145 hectares de posidonies auraient disparu à St Tropez

Dans le golfe de Saint-Tropez, on estime aujourd'hui que plus de 145 hectares de posidonies auraient disparu depuis 2010. Dans la baie du Rayol Canadel, des scientifiques ont donc décidé d'ancrer 120 mouillages dans le sable afin de permettre aux plaisanciers de ne plus jeter l'ancre dans les herbiers. Mais parfois, ce n'était pas possible, comme à Hyères, dans le Var. Il a donc fallu trouver d'autres solutions.

Un système différent des corps-morts

On a alors opté pour des « vis d'amarrage », répertoriées, avec un point GPS, pour permettre l'installation de bouées bien différentes des traditionnels « corps-morts » que les plaisanciers connaissent bien. Le système est simple : des vis sont plantées dans le sol, et on y accroche une chaîne à laquelle on fixe une bouée afin que la chaîne ne racle pas le sol. Ainsi, on évite que le corps-mort et l'action de la chaîne abiment les fonds marins.